Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte-rendu de l'action de sit-in du vendredi 18 octobre 2013 à l'occasion de la rentrée du Parlement Francophone Bruxellois

Une trentaine de parents et sympathisants du GAMP se sont réunis devant le Parlement bruxellois et y ont manifesté pour la création de nouvelles places d'accueil pour les personnes handicapées de grande dépendance.
L'occasion était renforcée par la récente condamnation de la Belgique, et en particulier de la Région bruxelloise, pour violation de plusieurs articles de la Charte sociale européenne. La Belgique et ses entités fédérées sont jugées responsables du manque de solutions adaptées aux personnes adultes handicapées de grande dépendance.

La séance de rentrée du Parlement Francophone Bruxellois était centrée sur la déclaration de politique générale du Gouvernement de la COCOF, qui a donné un espace important au handicap et notamment au sujet du futur décret Inclusion et du « Plan Grande Dépendance » présenté au Collège de la COCOF. Les différents groupes politiques ont ensuite pris la parole et ont, avec plus ou moins de vigueur et conviction, fait état de la situation des personnes handicapées de grande dépendance, de la condamnation de la Belgique et des mesures à prendre. Nous analyserons ultérieurement les discours des différents chefs de groupe.

Sur le temps de midi, nous avons été reçus par le Président du Parlement Francophone Bruxellois, Hamza Fassi Fihri (cdH), et les représentants des différents partis : Dominique Braeckman (Ecolo), Nadia El Yousfi (PS), Marion Lemesre (MR), Fatoumata Sidibe remplacée ensuite pas Caroline Persoons FDF, Joël Riguelle (cdH).

Après le mot de bienvenue du Président, la porte-parole du GAMP a demandé un moment de silence en mémoire de l'inspecteur de police Paul Warnent, décédé inopinément. En tant que responsable de la police, Paul Warnent a suivi le GAMP tout au long de ses huit années de combat et des 50 sit-in. Nous avons toujours apprécié sa compréhension de notre action, son sens de la diplomatie pour alléger les tensions et sa sympathie pour le combat de parents parfois excédés. Avec lui, nous perdons un ami.

Cinzia Agoni rappelle ensuite la déception éprouvée lors de la séance parlementaire du matin où la condamnation de l'Etat belge n'a trouvé aucun écho dans le discours du Ministre-Président de la COCOF, mais bien dans quelques interventions (pas toutes) des chefs de groupe. Elle rajoute que le Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) n'a pas accepté les arguments de la Belgique relatifs à la crise, au manque d'argent et au morcèlement des compétences. Le discours « il n'y a pas que vous ! » est une réponse à nos revendications et à la condamnation européenne que nous ne voulons pas entendre. Elle remarque que le CEDS considère les solutions d'accueil et d'hébergement comme les plus adaptées aux besoins des personnes lourdement handicapées, il faut donc des places de qualité. On a beaucoup entendu parler d'égalité hommes/femmes, c'est très bien mais quid alors de toutes ces femmes qui doivent arrêter de travailler pour s'occuper de leurs enfants handicapés ? Ça fait 8 ans qu'on dénonce mais ce n'est qu'à la fin de la deuxième législature que l'on arrive - enfin - avec un plan grande dépendance! Malgré quelques avancées au cours des deux législatures passées, que le GAMP reconnaît, le drame des parents, vécu 24h/24, ne rencontre pas chez les politiques la réponse qu'il mérite. Le Plan Grande Dépendance de la Ministre est intéressant et répond à nos revendications mais manque d'un échéancier, d'engagements précis et de budgets correspondants. Nous ne sommes pas optimistes quant à sa mise en œuvre.

François-Xavier Ullens souligne que dans son arrêté la CEDS a rejeté tous les arguments de l'Etat belge et de ses entités. Depuis huit ans que dure notre combat, nous attendions une rupture, un changement de ton par rapport à la politique passée. Il plaide pour une politique volontariste et enthousiaste mais constate que ce ne fut pas le cas aujourd'hui.

Plusieurs parents (Abdel, Jackie, Marielle, Flora, Maria) se sont alors exprimés et ont témoigné de leur situation quotidienne parfois insoutenable et de leur angoisse pour l'avenir. A plusieurs reprises, on a souligné le drame des mamans seules, obligées d'arrêter de travailler pour se dédier totalement à leur enfant, et tombant ainsi dans la spirale de la paupérisation et de l'isolement, ainsi que le risque de perte des acquis de leurs enfants s'ils ne sont pas assez stimulés. L'expérience du BAP ne semble pas concluante pour les jeunes de grande dépendance car les budgets alloués sont trop bas que pour assurer une prise en charge ne fut-ce que 8 heures par jour. Les parents soulignent aussi l'importance d'imposer des bonnes pratiques pour la prise en charge des personnes autistes et de grande dépendance.
Le besoin urgent à Bruxelles d'un centre de répit et court séjour pour soulager momentanément les familles épuisées a été aussi fortement exprimé.

L'Arche et Les Pilotis ont rappelé leur manque de ressources pour le fonctionnement alors qu'ils ont déjà mis en place les services prévus par le futur Décret Inclusion. A défaut d'aide, près de 60 personnes accueillies par l'Arche (en jour et/ou nuit) seront exclues de leur solution actuelle et iront allonger les listes d'attentes et la liste du GAMP.

Les représentants politiques ont répondu et ont essentiellement tous tenu le même discours qui peut ainsi se résumer : « La situation n'est pas nouvelle et nous sommes tous, en tant qu'êtres humains et nous-mêmes parents, sensibilisés au problème de la grande dépendance. Dans la mesure de nos moyens, nous nous efforçons d'influencer les décisions budgétaires qui sont toujours le résultat d'équilibres et de compromis négociés entre les priorités des différents partis au gouvernement. Le décret inclusion ouvre des perspectives qui devront se concrétiser dans les programmes des partis et les priorités de la nouvelle législature. Nous y serons attentifs. Une priorité réalisable à court terme est la maison de répit à Bruxelles ».

Au-delà du discours commun :

- Marion Lesmere (MR) a insisté sur la nécessité d'un plan pluriannuel d'investissements pour la grande dépendance.
- Nadia El Yousfi (PS) admet que le décret inclusion ne se concrétisera pas sans budgets supplémentaires.
- Caroline Persoons remarque que le décret inclusion ne changera pas fondamentalement la situation des personnes de grande dépendance. Quant à la transversalité des politiques annoncée, c'est très bien mais pourquoi n'a-t-on pas été plus loin dans le cadre du nouveau code du logement alors que des amendements avaient été déposés ?
- Dominique Braeckman estime que la condamnation de la Belgique est une bonne chose, car elle force le gouvernement à intervenir. Elle rajoute qu'il faudra subsidier Les Pilotis et l'Arche.
- Joël Riguelle (cdH) rajoute que l'on est parvenus à faire en sorte que la Région consacre une partie du budget logement aux personnes handicapées, c'est une avancée dont on peut se réjouir.

Flavio Tolfo constate alors l'écart entre l'urgence exprimée dans les témoignages des parents et la réponse des politiques. Tout cela nous est bien connu et il n'y a pas grand-chose de nouveau depuis huit ans de combat. Le bilan des deux dernières législatures, bien que fort

maigre, est réel. Il est néanmoins très en-deçà des besoins et la réaction des parlementaires à la séance d'aujourd'hui ne nous inspire pas confiance dans l'avenir.
Il faut bien le constater : le handicap de grande dépendance ne constitue pas une priorité pour les partis francophones bruxellois – et ce malgré les nombreuses marques de sympathie et les promesses. En tout cas, « évitez les belles promesses que vous ne pouvez tenir car l'espoir que vous aurez fait naître chez les parents en sera d'autant plus cruellement déçu ! »

Cinzia Agoni conclut la rencontre avec des engagements concrets au nom du GAMP, à savoir :

1. Envoyer aux partis notre cahier de revendications.
2. Contacter et rencontrer chaque parti séparément dans le cadre de son programme électoral.
3. Comparer et apprécier les programmes des partis et diffuser largement cette évaluation.
4. Lorsque le gouvernement sera formé, le tenir redevable des promesses électorales des partis au pouvoir.
5. Envoyer l'avis du GAMP sur le projet de Décret Inclusion actuellement à l'examen de la Commission des Affaires Sociales.

Après avoir salué et remercié le Président et les députés pour leur écoute, ces derniers ont regagné l'hémicycle du Parlement.

Les débats parlementaires qui ont suivi ont mis en exergue :

- La nécessité de subsidier Les Pilotis.
- La demande de Fatoumata Sidibe (FDF) de dégager des moyens de chaque portefeuille ministériel pour la grande dépendance.
- La proposition de Joël Riguelle (cdH) de créer rapidement à Bruxelles une maison de répit. Ce dernier a plaidé aussi pour un effort commun de tous les Ministres de la COCOF afin de dégager un budget à cet effet.

Rapporteur : Flavio Tolfo